

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	12
Votes Pour :	12
Votes Contre :	00
Vote blanc ou nul :	00
Abstention :	00

N° CS-2026-05

Séance du 03 mars 2026

L'an deux mille-vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, se sont réunis dans la salle de réunion du SIEGA les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de Jean-Louis Reynaud, Président en exercice, dûment convoqués le treize février deux-mille-vingt-six.

Monsieur Alain Perrot a été désigné secrétaire de séance.

Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
Monsieur Freddy REY			X		Madame Dominique COMBAZ	X			
Madame Nadine REUX		X			Monsieur Alain PERROT	X			
Monsieur Williams DUFOUR	X				Monsieur Bertrand PUGNOT		X		
Monsieur Daniel BATON	X				Madame Evelyne LABRUDE		X		
Monsieur Fabien GALLICE	X				Monsieur Pierre FAYARD	X			
Monsieur Éric PHILIPPE	X				Monsieur Marc GAUTIER	X			
Monsieur Jean-Louis REYNAUD	X				Monsieur Robert EYRAUD	X			
Monsieur Raymond VAGNON		X			Monsieur Stéphane GUSMEROLI			X	
Monsieur Mathias LAVOLE		X			Monsieur BOURDIER Gilles			X	JL Reynaud
Monsieur GENTIL Pascal	X								

Objet : budget primitif 2026

Vu les articles L.1612-6 et L 16.12-7 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Président présente au conseil syndical les chapitres et opérations du projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 :

Equilibré en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement à la somme de 3 335 690.82 €

Suréquilibré en recettes comme suit :

- Section d'investissement à la somme de 1 285 474.62 €
 - Dépenses = 3 022 024.14 €
 - Recettes = 4 307 498.76 €

Suivez notre actualité !

www.guiers-siaga.fr



99_DE-038-200079192-20260303-CS_2026_05-

27, Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin
04 76 37 26 26
contact@guiers-siaga.fr

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

APPROUVE le budget primitif 2026 du SIAGA :

- S'équilibrant en dépenses et en recettes : section de fonctionnement à la somme de 3 335 690.82€ (trois-millions-trois-cent-trente-cinq-mille-six-cent-quatre-vingt-dix euros et quatre-vingt-deux centimes).
- En suréquilibre : section d'investissement à la somme 1 285 474.62 € (un million-deux-cent-quatre-vingt-cinq-mille-quatre-cent-soixante-quatorze euros et soixante-deux centimes).
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce sujet.
- **AUTORISE** le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatif aux dépenses de personnel, dans les limites maximales suivantes : Fonctionnement 7.5 % et Investissement 7.5 % des dépenses réelles.

Fait et délibéré en séance
Le 03/03/2026

Le secrétaire de séance
Alain Perrot



Le Président
Jean-Louis Reynaud



Publiée le : 05/03/2026
Transmise au Représentant de l'État le : 05/03/2026
M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Suivez notre actualité !

www.guiers-siaga.fr



REÇU EN PREFECTURE

le 05/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-038-200079192-20260303-CS_2026_05-

 27, Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin
 04 76 37 26 26
 contact@guiers-siaga.fr